



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands événemens se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir ; je le publie sur l'heure.

L'an deuxième de la République Française.

Du Mercredi 11 Septembre 1793,

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Crémone, le 3 août. — Hier vers les 8 heures du soir, sont passés sous nos murs plusieurs voitures soigneusement escortées, où étoient Sémonville, Maret, Mont-guerroux et leurs secrétaires arrêtés à Gravedona. On les conduit au château de Mantoue.

Des bords du Danube, le 26 août. — C'est avec la rage au cœur, et la larme aux yeux, que je vous écris pour vous faire part de la manière barbare avec laquelle nos malheureux concitoyens, faits prisonniers de guerre à Condé, sont traités par les féroces Autrichiens. Ils ont passé hier près d'ici. On ne peut rendre l'état dans lequel ils sont : exténués de faim, de fatigues, l'air de spectres, la plupart sans chemises, sans bas, sans souliers. Quelques uns en avoient un qu'ils changeoient de temps en temps d'un pied à l'autre. S'ils tombent de lassitude, on les relève à grands coups de baton, en les appelant *verfluchte faule Hunde* (maudits chiens de paresseux) si par foiblesse ils traînent leurs pieds, on leur dit en les batonnant : *ihr verfluchte Königsmörder, ich will euch lehren die Füße aufheben, und keinen Staub machen!* (maudits régicides, on vous apprendra à lever les pieds

et à ne point faire de poussière.) Non, les sauvages antropophages sont moins cruels : ils tuent, mangent leurs prisonniers ; c'est bientôt fait, ils ne les condamnent pas à une mort lente par tous les degrés de la misère. Le passage de ces infortunés est marqué sur la route par les morts dont elle est semée. Plusieurs sont morts dans nos environs. Plus des trois quarts ont déjà péri au plus la centième partie arrivera sur les frontières de la Turquie, lieu principal de leur destination.

Les malades sont entassés comme des veaux sur des chariots. Personne ne s'en inquiète, personne n'a l'humanité de leur donner une goutte d'eau. Lorsqu'on remarque que l'un est mort, on jette durement le mourant de côté, et on le laisse retomber plus durement encore à la place du cadavre qu'on a retiré de dessous lui. Tous les habitans de ces environs de plus de 12 lieues à la ronde ont été pour jouir du triste spectacle de leur misère, et aucun de ces curieux n'a eu assez d'ame, assez d'humanité pour la soulager ; et, soit fierté républicaine, soit connoissance de la dureté du cœur des Allemands, aucune de ces infortunées victimes de la plus raffinée, de la plus exécrable cruauté, n'a tendu la main pour demander. Mon déses-

poir est de ne pas pouvoir leur faire autant de bien que je le voudrois.

J'ai mis à contribution toutes les personnes bien pensantes que je connois ici; j'ai amassé quelque argent que je leur ai envoyé. Il me fâche de ne pouvoir vous conter un trait de bienfaisance d'un homme qui est lui même dans le malheur; mais il seroit perdu si on l'apprenoit, parce qu'il a refusé de contribuer à l'aumône qu'on a donné à l'empereur. Je vous prie d'insérer dans vos feuilles ce que je viens de vous dire de la situation malheureuse de nos chers concitoyens; cela pourra servir d'exemple aux autres. Je les exhorte à s'ensevelir plutôt sous les mines des places qu'ils défendent, que de se rendre à ces barbares. Ils n'en périroient pas moins, et plus douloureusement.

Au moment où je vous écris, je vois passer sous mes fenêtres une troupe de Pandoures d'environ 400 hommes pour les rives du Rhin. C'est probablement pour remplacer une partie de ceux qui ont trouvé la mort dans les gorges des Vosges.

Ils y ont fait quelques prisonniers, tué et blessé environ une vingtaine d'hommes, ils ont trouvé le tambour de la garde nationale qui battoit la générale, ils l'ont haché en morceaux, ils avoient avec eux deux chariots pour amener les effets qu'ils ont pillés; ils ont également pillé Opach village, à une demie lieue de Sierck, la garnison de Sierck, qui n'étoit composée que d'environ 200 hommes, a fait une résistance vigoureuse. Nous avons appris cette nouvelle vers les sept heures du matin. J'ai à l'instant averti mon bataillon de se tenir prêt à marcher au premier signal; et ai fait écrire à Thionville; pour obtenir la permission de faire une invasion du côté de *Remich*, persuadé que la démarche faite par les ennemis, n'étoit qu'une fausse attaque, afin de pouvoir librement faire conduire leurs équipages à Luxembourg; c'est pourquoi ils avoient réuni tous leurs cantonnemens sur la rive droite de la Moselle. La garnison de Thionville est venue au secours de celle de Sierck, de manière que l'ennemi n'y a pas fait un long séjour. Nos troupes sont restées dans les environs, probablement pour les attaquer. J'attends avec plaisir ce moment pour me

mettre à la tête de mon bataillon. Je vous ferai part de la réussite.

De Porentrai, le 27 Août. — Voilà donc cher ami, le moment que je t'avois prédit, arrivé; voilà notre département en combustion. C'est une suite du plan général de trahison. Il falloit laisser dans notre voisinage des prêtres qui prêchassent la contre-révolution, et il falloit trouver un azile pour les contre-révolutionnaires; tout a réussi au-delà des criminelles espérances des ennemis de la patrie. Les émigrés des bailliages sont rentrés en armes; d'accord avec les contre-révolutionnaires de l'intérieur ils soulevèrent les villages, et sans un prompt secours vous verrez ici se renouveler les horreurs de la Vendée. Si j'en ai le moment, je t'écrirai tous les détails l'ordinaire prochain, et suis à la hâte etc. etc.

F R A N C E.

De Ribeauvillé, du Haut-Rhin. — Un juif de cette ville, qui étoit dans le cas de marcher, convint pour le prix de 200 tt. avec un invalide du même lieu pour qu'il marchât à sa place. L'argent fut déposé à la municipalité, jusqu'à ce que le remplaçant ait été agréé. L'invalide se présenta à Colmar, devant le commissaire du département. Celui-ci reconnut aisément la supercherie, il fit marcher le juif, ordonna que 100 tt fussent remises à l'invalide, et 100 tt distribuées aux pauvres.

De Mâcon, ce 2 Septembre. — Lyon est vivement canonné & bombardé toutes les nuits: on compte déjà près de 1200 maisons incendiées, et dans peu, si rien ne nous manque, cette ville rebelle aura totalement subi la peine de sa scélératesse. Quelques égoïstes pourront pleurer la perte des richesses qu'elle renfermoit, mais la vengeance nationale sera satisfaite; et c'est ce qu'il faut.

Il se fait une guerre de postes, meurtrière, qui n'aboutit à aucun résultat: il n'y a que la célérité qui puisse opérer un succès.

Il s'est fait une canonnade pendant deux jours, ensuite elle s'est ralentie, pendant ce tems-là, les Lyonnais éteignent le feu de leur maisons. On exagère beaucoup le nombre des édifices brûlés; il y en a eu tout au plus soixante, selon le rapport d'une personne sortie

de Lyon : encore parmi ces maisons , comptent-on l'hôpital où sont les sans-culottes.

D'Angers, ce 4 septembre.— Les représentans du peuple, commissaires de la convention nationale, pour conduire l'armée venant de Mayence contre les rebelles de la Vendée, et établir un tribunal à la suite de cette armée ;

Réquierent tous les corps administratifs et judiciaires, comités de salut public, et tous les bons citoyens, de rechercher et dénoncer tous les traîtres qui ont donné volontairement secours et assistance aux brigands, qui leur ont livrés leurs armes, effets militaires, ou qui ont indiqué leur citoyens possesseurs d'armes, et les dépôts desdits effets militaires.

Les représentans rendent lesdits administrateurs, juges, accusateurs publics et autres officiers préposés à la sûreté générale, responsables de la négligence qu'ils apporteroient dans les recherches de ces traîtres ; ordonnent que la présente réquisition sera imprimée, enregistrée, lue, affichée et notifiée à toutes les personnes chargées de son exécution, à la diligence du procureur-général syndic du département de Maine et Loire.

Paris. — On continue à exécuter le décret contre les gens suspects. Plusieurs citoyens ont été arrêtés. Quelques commissaires de la section des amis de la patrie, ayant fait difficulté de contribuer à l'exécution de cette mesure générale, ont été en vertu d'ordres supérieurs, consignés dans le lieu des séances de la section.

§ Le général Brunet, Michonis, officier municipal, Benjamin Pict et Elisabeth Pict sont entrés prisonniers à l'Abbaye. De Crosne l'ancien lieutenant de police a été arrêté, son beau-père la Michodière est venu pour le réclamer, il a été lui-même arrêté.

§ Hier et avant-hier on a transféré les prisonniers de la Force à Bicêtre. On parle de disposer cette dernière maison pour y détenir les personnes suspectes.

§ Robespierre a dénoncé à la dernière séance des Jacobins, Kellermann, il lui attribue la lenteur du siège de Lyon. Il pense que sous un pareil chef les opérations les plus patriotiques ne peuvent obtenir aucun succès. On répand que Kellermann a été obligé de diviser son armée pour aller au devant des Piémontais qui en-

trent en grand en grand nombre sur le territoire de la république.

§ Gensonnet, Pétion, Brissot, Veigniaud, sont traduits dans les prisons de la conciergerie. Le tribunal révolutionnaire s'occupe aujourd'hui de l'affaire de Brissot.

§ Prudhomme a écrit à la société des jacobins pour se plaindre de ce qu'il a été calomnié, et pour prouver son républicanisme, il a envoyé son nouvel ouvrage : *recueil des crimes des empereurs*. La société a fait répondre au républicain qu'il manquoit un ouvrage à sa collection des crimes, et qu'on le prioit de faire ou de faire faire le recueil des crimes des journalistes et écrivains payés par les empereurs pour troubler les républiques.

§ Les citoyens de la plaine des sablons qui ne sont séparés de Paris que par un mur de 4 pieds d'épaisseur, attendu que leur boulangier a cessé son commerce, sont venus prier la commune de leur permettre d'emporter du pain ; on les renvoie au ministre de l'intérieur : quoiqu'on ait assez facilement du pain, cependant les défenses existent toujours à la barrière d'en laisser passer.

§ Il y a un patriote à Paris qui élève ses enfans dans ces principes : lorsqu'un de ses enfans fait une faute, il lui fait mettre un cordon bleu, ou une coulonne selon la gravité de sa faute. On pourroit employer ces sortes de punitions dans les écoles publiques. Elles inspireroient l'horreur pour toutes ces marques honteuses.

CONVENTION NATIONALE

Addition à la Séance d'hier.

Danton qui la veille avoit déclaré par écrit qu'il ne vouloit pas faire partie du comité de salut public pour ne pas donner prise à la calomnie, réitére sa déclaration et exprime le serment qu'il fait de n'être d'aucun comité. On accepte sa démission.

On décrète que l'on ne pourra admettre dans l'armée révolutionnaire de Paris, que des citoyens depuis 5 jusqu'à 40 ans. Toutes les compagnies des canonniers de Paris, seront à la solde de la république ; il y aura à la tête de l'armée révolutionnaire, un général de division, deux généraux, et trois adjudans généraux.

Une lettre des représentans du peuple à Gravelines, annonce la prochaine levée du siège de Dunkerque. Houchard a pris l'ennemi en flanc et le saboule d'importance. Ce sont les termes de la lettre.

On décrète que le comité de sûreté-générale sera réorganisé et ses membres réduits à 9.

Barrère fait décréter que les sections ne s'assembleront plus que le jeudi et le dimanche depuis 5 heures jusqu'à dix, que les ouvriers feront constater leur présence et recevront 40 sols.

Dumont écrit que le nombre des émigrés qu'il a fait arrêter dans le département de la Somme est en si grande quantité, qu'on dirait qu'on les chasse de leur retraite; il a fait incarcérer 64 pretres réfractaires.

On envoie à la convention cinq voitures d'or et d'argent venant de Lille, provenant tant des églises de la Belgique que des départements du Nord. On a arrêté six millions destinés pour Toulon.

Jourdan est nommé commandant en chef de l'armée des Ardennes. Dumas remplace Delbecq mort à l'armée des Pyrénées.

On rend deux décrets relatifs à l'armée révolutionnaire de Paris, et à l'approvisionnement de Paris qui sera repuré comme une place de guerre.

Séance du Mardi 10 Septembre.

La municipalité de Joigny a fait arrêter les gens suspects, le département de l'Yonne lui a demandé compte de ses motifs, la municipalité a répondu que la loi la dispensait de cette formalité.

Dijon fait des préparatifs militaires pour se porter sur Lyon.

Une lettre du chef de l'état-major de l'armée du Nord, fait part que les Anglais ont été forcés de lever le siège de Bergues, et partant, d'abandonner l'attaque de Dunkerque. L'ennemi a été battu trois jours de suite. Le pays, dit la lettre, est abominable pour la guerre, on ne s'y bat pas, on s'y poignarde; le succès est pour celui qui attend. Nous avons

pris à l'ennemi quatre drapeaux, cinq pièces de canon, des caissons, des bagages; nous leurs avons fait plusieurs prisonniers, entr'autres un général Hanovrien; notre perte est de peu de chose, malheureusement le siège de Dunkerque est levé, je dis malheureusement, reprend la lettre, car il eut coûté cher aux Anglais, si on avoit pu leur couper la retraite.

Une autre lettre fait part de succès encore plus grands. Nos armées ont pénétré dans la Flandre maritime Avant de poursuivre, ira-t-on, comme dans la dernière campagne, faire une guerre chevaleresque, offrir la liberté à des peuples qui à la première occasion nous abandonneront, ou s'emparera-t-on des dépouilles des palais et des monastères pour nous indemniser de la guerre? ces deux questions sont renvoyées au comité.

Thureau, représentant du peuple près l'armée des côtes de Brest, informe par une lettre du 5 que les rebelles, maîtres du pont de Cé, interrompoient les communications de nos armées, mais ils ont été attaqués et débusqués, envain ils ont tenté de reprendre leurs postes, ils n'ont pu en venir à bout.

Les représentans du peuple à Arras écrivent que le général de la division de Cassel, leur mande que l'ennemi est débusqué de tous ses postes, que le mouvement combiné de toutes les armées du Nord, commence avec succès, et que les nouvelles levées serviront d'arrière-garde.

Le maire de Carcassonne informe la convention que toute la jeunesse de cette ville s'est levée en masse pour aller exterminer les Espagnols

A N N O N C E

Formules pour parvenir au divorce et décisions des principales Questions qui peuvent se rencontrer.

Par le citoyen PREVOST St-LUCIEN, homme de Loi, ancien avocat au ci-devant parlement de Paris, Seconde édition augmentée. Prix 30 sols, franc de port.

Se trouve A PARIS Chez l'auteur, rue Sainte-Apoline, N°. 34 et au bureau de l'Imprimerie, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N°. 3.

On souscrit à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N°. le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 34 livres pour l'année. 18 liv pour six mois 9 livres pour trois mois, et pour deux mois en envoyant 6 liv.